

EN PROVENANCE D'ALGER QU'IL VIENT D'ADRESSER A LA PRESSE

# Le colonel Broizat dénonce l'échec de la politique algérienne du général de Gaulle

- Condamnation du « dégagement ».
- Violation par le F.L.N. des « accords du 17 juin ».

**L**E texte que nous publions aujourd'hui « in extenso » et qui portait la signature du colonel Broizat et celle de M. Jean-Jacques Susini, a été adressé, voici quelques jours, à tous nos confrères sous forme de lettre en provenance d'Algérie.

Bien qu'il soit impossible de vérifier l'authenticité de ce texte et, surtout, celle des signatures, il semble à la lecture qu'on puisse y reconnaître plutôt le style et les idées du colonel

Broizat que la doctrine de Susini. En effet, le signataire des accords du 17 juin a déjà pris position le 26 juillet dernier, à la faveur d'un communiqué transmis aux agences de presse.

A cette époque, d'après les informations reçues d'Alger, de fréquents contacts avaient eu lieu entre Européens et l'Exécutif provisoire.

Cela expliquerait la « neutralité » de ton abservée par M. Susini.

Après le départ du Dr Mostefai et sa démission de l'Exécutif provisoire, il semble curieux que le texte que nous reproduisons puisse être attribué à Susini.

Quoi qu'il en soit, la conclusion du colonel Broizat (auteur présumé de cette lettre) est un élément de plus qui pourrait inciter les Européens au départ, qu'ils obéissent ou non aux consignes de ceux qui pensaient le 17 juin dernier avoir joué une carte politique...

« **L**E 19 mars 1962, le chef de l'Etat français, impatient de dégager entièrement la France de l'Algérie, obtenait à la suite de nombreuses concessions unilatérales, un armistice qui assurait l'indépendance algérienne ».

L'irréparable était créé. Dans une province ainsi condamnée à la sécession, l'armée collaborait avec la rébellion pour anéantir la résistance française. Les Français musulmans étaient contraints de rejoindre le camp de ceux que le gouvernement avait établis en maîtres incontestés. Dans le désordre et l'insécurité des vies et des biens, les Européens poursuivaient leur lutte, cherchant désespérément à éveil-

ler la conscience nationale. Est-il besoin de dire qu'aucune des dispositions essentielles des accords d'Evian n'était respectée?...

Faisant alors preuve de l'indispensable réalisme politique auquel elle était conviée par le représentant du F.L.N. en Algérie, le docteur Mostefai, l'O.A.S. acceptait un cessez-le-feu au terme des accords du 17 juin 1962. En effet, l'unité de la nation française étant rompue contre sa volonté, il restait encore à l'armée secrète ces missions essentielles que le gouvernement français n'avait pas remplies : protection des anciens citoyens français d'Algérie, participation de la communauté européenne à la vie du nouvel Etat, révolution au service de l'homme et du progrès, maintien de l'œuvre française. Tels furent les objets des accords. Et, malgré l'immense amertume d'une défaite française, les Européens d'Algérie s'approprièrent loyalement à leur nouvelle tâche. Le commandement de l'O.A.S. leur demandait de voter « oui » à l'Algérie du 17 juin 1962, à l'avenir, à la fraternité et au courage.

Aujourd'hui, un mois après une autodétermination imposée, l'Algérie est entrée dans cet affreux chaos, dans cet égorgement généralisé que le général de Gaulle avait prévu et qu'il a lui-même préparés. Il n'est plus ni liberté ni droit, ni loi. L'unité de la jeune nation n'a pu s'affirmer. Toute volonté d'établir un Etat s'est heurtée à l'émiettement du pouvoir entre bandes armées. Les musulmans restés fidèles à la France jusqu'aux heures extrêmes sont massacrés. La population musulmane est livrée à la misère et accablée par l'oppression sanglante des factions. Quant aux Européens d'Algérie, ayant vu tant des leurs enlevés, égorgés, mutilés, ils ont quitté en masse et continuent à quitter un pays qui leur devait tant.

A toutes ces violences ne répondent que les protestations bien tardives de ceux qui en portent les vraies responsabilités.

Responsabilité du F.L.N. sans doute. Durant ce premier mois, décisif et lourd de conséquences, trop de membres du G.P.R.A. ont révélé leur incompétence. Aucune des décisions qu'imposait l'urgence du péril, n'a été arrêtée, aucune œuvre entreprise. Enfin, profitant du vide, un parti totali-

taire, résolument tourné vers l'Orient, a engagé une épreuve de force criminelle pour s'assurer du pouvoir.

## Les renoncements successifs

Mais aucune responsabilité n'est plus écrasante que celle de la France. Le général de Gaulle a successivement renoncé à l'Algérie française, à l'association, à la coopération. Pour conduire une politique aussi inhumaine, il a privé l'armée de son âme et le peuple français de sa liberté d'information et de jugement. L'épreuve des faits a révélé la pensée profonde du président de la République : abandon total de l'Algérie, de ses hommes, de ses biens, à la seule exception toutefois des intérêts financiers attachés au pétrole.

Rien n'a été fait pour permettre le franchissement des transitions les plus difficiles. Rien n'a été fait pour assurer aux meilleurs des dirigeants du F.L.N. l'appui nécessaire qu'ils avaient sollicité contre les aventuriers. Aucune aide n'a été consentie pour soulager la détresse morale et matérielle des Algériens. Toutes les valeurs humaines ont été délibérément sacrifiées à cette politique de dégage-ment pourtant condamnée par l'ensemble des partis de la métropole.

Il nous faut donc constater la faillite française en Algérie, de même qu'il nous faut dénoncer les violations répétées des accords du 17 juin 1962. L'amour lucide de cette terre d'Algérie adoucissait hler le renoncement et animait chez tous les Européens une volonté fraternelle de paix. Un mois d'épreuve illustre avec une terrible richesse d'évidences, l'impossibilité pour nos interlocuteurs de respecter leurs engagements. Malgré leur sincérité, ils sont privés de liberté et de moyens.

Les Européens qui sont encore sur le territoire algérien, doivent savoir qu'il n'est plus pour eux d'assurance ou de garanties quelconques. Quant au peuple français qui a pris l'effrayante responsabilité de rejeter de son sein dix millions d'hommes, il lui reste à retrouver ses qualités de cœur et de raison pour éviter que de nouvelles épreuves ne viennent détruire les chances françaises. »